Réunion CT du 21 septembre 2021

Table des matières

1 Calendrier Compétitions Départementales....1
2 Redéfinitions des projets du CT....2
2.1 Formation....2
2.2 Équipe départementale....2
2.2.1 Rappels et échanges....2
2.2.2 Avis des clubs représentés....2
2.3 Falaises....3
3 Réponse au courrier de Roc'Altitude....3
4 Commissions....4
5 Instruction SAE/ SNE et recyclage....4
6 Label Terre des Jeux (JO 2024)....5

Présents :

- Floriane REVERDY - Roc-Altitude
- Philippe COUTAZ – Roc'Altitude
- Michel CORDIER – Vertical Côtière
- Claudie DUNOUHAUD – Vertical Côtière
- Denis HODOUL – Président CT01
- Nathalie NOËL – AinRoc & membre du Comité Directeur du CT01
- Philippe SAEZ - D'Ain Mur À L'Autre
- Simon SYLVESTRE – Club d'Escalade de Saint-Vulbas
- Stéphane RIGAUDIER - Club d'Escalade de Saint-Vulbas
- Jérôme AIZAC – Trésorier CT01
- Philippe RODRIGUEZ – Secrétariat CT 01
- Jean-Christophe VALDATI – Plaine de l'Ain Escalade & Vice-Président du CT01
- Pierre-Yves SARAZIN – Président de jury
- Gaétan GIRIAT – Grimp'tout

Excusé :

- Nicolas DURAND - Grimp'Passion & Vice-Président du CT01

<u>Ordre du jour</u>

- Calendrier compétitions départementales : Championnats et Coupe de l'Ain
- Réponse au courrier de Roc'Altitude (27 juillet)
- Redéfinition des projets du CT
    - attente des clubs
    - équipe de l'Ain
- Mise en place de commissions (compétitions, équipe départementale, ...)
- Instruction SAE/ SNE et recyclage dans le département
- Label terre des jeux

1 Calendrier Compétitions Départementales

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Coupe de l'Ain
    - 15 janvier : Poncin (club CAF, à confirmer)
    - 5 ou 12 février : Grimp'passion (Fareins)
    - 2 avril : Ain Roc (Belley)
    - dimanche 10 ou 17 avril : D'Ain mur à l'autre (Dagneux)
- Championnats
    - Bloc : 12 décembre - Plaine de l'Ain Escalade (Ambérieux)
    - Difficulté : 13 mars - Roc'Altitude (Saint Denis)

Le calendrier définitif sera disponible sur le site du CT : https://ffme01.fr/competitions/

2 Redéfinitions des projets du CT

Pour mémoire, les missions et activités du Comité Territorial de l'Ain sont rappelées sur la page d'accueil du site du CT : https://ffme01.fr/.

2.1 Formation

Pour rappel, le CT01 peut prendre en charge 50 % du prix des formations selon le contexte.
Les règles de subvention à la formation se trouvent sur le site : https://ffme01.fr/formations/dans-l-ain/.
Le CT prend en charge 100 % du coût d'inscription aux formations « Instructeur ».

2.2 Équipe départementale

2.2.1 Rappels et échanges

Il est rappelé que jusqu'à présent, le projet :

- est non élitiste : le critère de recrutement porte essentiellement sur la motivation « pour en faire plus »
- porte sur les disciplines de bloc et de difficulté (et de vitesse occasionnellement)
- comporte la participation à quelques compétitions régionales
- était encadré par Maxime CASANOVA jusqu'à la saison 2020/2021 (interrompue en raison de la situation sanitaire à l'automne 2020, non reprise au printemps 2021)

Il est discuté de l'intérêt du maintien de ce projet.
Il est convenu qu'il sera difficile de relancer une équipe (ou deux) pour la saison 2021/2022 après les deux saisons passées (en raison de la situation sanitaire et des restrictions associées).
Une relance ne serait envisagée que pour la saison 2022/2023.
D'autres idées sont évoquées, comme l'organisation de stages (week-end et/ou vacances scolaires).

2.2.2 Avis des clubs représentés

Il faut que les clubs s'investissent, qu'ils impliquent les parents.
Besoin pour les clubs :

- PAE : pas cette année (ouverture du club cette année), mais le besoin pourrait apparaître dans l'année. Pas besoin « maintenant » mais adhère. Performance loisir ou perf. Favorable au maintient du projet.
- AinRoc : des jeunes intéressés. Favorable au maintient du projet.
- CESV : les jeunes qui y étaient sont partis. A reconstruire. Favorable au maintient du projet.

- Roc’Altitude : compliqué pour cette année – 1 jeune motivé, peut-être, mais pas cette année. Le projet a lieu d’être à condition que le projet soit redéfini : plusieurs clubs doivent apporter leurs idées
- DAMALA : gros renouvellement de jeunes – 3 qui sont là depuis le début sinon que des débutants –> pas cette année, en tout cas pas tout de suite. Favorable au maintient du projet.
- Vcot : Vertical Côtière est prêt à relancer le projet
- Grimptout : favorable à la poursuite

Le projet est donc maintenu : une commission sera mise en place pour gérer le projet de l’équipe départementale et définira en particulier ses besoins (encadrement, …).

2.3 Falaises

À ce jour, aucune falaise n’est déconventionnée : le déconventionnement est reporté à 2022 (au lieu de 2021, initialement prévu).

Il n’y a pas d’ouverture d’autres falaises prévue actuellement.

Rappel AGESSEC :
- Association loi 1901 qui regroupe les comités spéléo, CAF, FFME.
- Mission : gestion, maintenance, développement des sites utilisés par les uns et les autres
- Exemples : aider à Chardonnay pour rééquiper, autre d’une grotte, …

Une commission falaises va être mise en place.

3 Réponse au courrier de Roc’Altitude

La réponse suivante a été apportée au courrier transmis par le club Roc’Altitude en date du 25 juillet 2021.

Le compte-rendu de l’Assemblée Générale du 23 février 2021 est disponible sur le site du CT : PV AG 2020 – CT01 FFME. Ce sujet a été discuté pendant l’AG mais ne figurait pas à l’ordre du jour et n’apparaît donc pas dans ce compte-rendu.

Il est précisé que la mission de pilotage n’était pas confiée à Maxime CASANOVA mais à Nathalie NOËL (bénévole).

Il était prévu initialement d’embaucher pour la réalisation de ce chantier Maxime CASANOVA et un autre professionnel (un seul professionnel ne pouvant être seul sur ce type de chantier), accompagnés de bénévoles.
Début février, le client a informé le CT qu’il souhaitait une réalisation des travaux pendant les vacances scolaires (samedi 10 février / dimanche 25 février) et Maxime CASANOVA avait initialement indiqué son indisponibilité au début de ces vacances de Février.

Il n’y a pas eu de remplacement de Maxime CASANOVA par Robin HODOUL.
La situation sanitaire interdisait l’intervention de bénévoles, le CT a donc dû s’organiser dans un délai court et organiser l’embauche de 3 personnes.
Maxime CASANOVA devait travailler sur le chantier, il a aussi été fait appel à Baptiste BERTIN, et il fallait une 3ème personne. Robin HODOUL était légalement employable, ouvreur régional, disposant de compétences nécessaire et également formé au pilotage de nacelle : il était disponible, capable d’improviser, et pouvait faire des comptes-rendus tous les soirs facilitant ainsi le pilotage de ce chantier.

Il est précisé que Maxime CASANOVA était le mieux rémunéré (car le plus qualifié), et Robin lHODOUL le moins payé.

Il est également précisé que le Comité Territorial FFME 01 n'a pas remis en question les compétences de Maxime CASANOVA et ne l'a pas écarté : c'est Maxime CASANOVA qui a présenté sa démission, pendant sa période d'essai.
Ce contrat incluait le chantier d'Ambérieu et l'équipe départementale jusqu'en fin de saison (juin/juillet 2021).

Le CT a ensuite œuvré pour retravailler avec Maxime CASANOVA : il a travaillé pour lui proposer un nouveau contrat, et a anticipé la reprise de l'activité avec lui en lui fournissant un téléphone avec un abonnement (dont il dispose encore au jour de cette réunion) ainsi qu'une adresse mail professionnelle.

Le « *contenu des échanges avec Maxime qui n'a pas permis de faire aboutir le processus de recrutement* » fait référence aux mails envoyés les 8 et 22 juin 2021, le premier mail intervenant la veille du jour où le contrat devait lui être transmis.
Lors de la réunion du 22 juin, « *l'unanimité des présents a convenu qu'il n'était plus possible de poursuivre l'activité avec lui en lui proposant un nouveau contrat* ».

À la suite de cette réponse, il n'y a pas d'autres questions.

Au jour de cette réunion (21 septembre), les projets du CT doivent être redéfini et il n'y a donc pas de projet d'embauche actuellement.
Un processus d'embauche sera mis en place en fonction des besoins qui seront définis par les différentes commissions qui seront mises en place.

4 Commissions

4 commissions seront proposées par le CT selon ses statuts (Art. 24) et porteront sur les thèmes suivants :

- Formation : Philippe COUTAZ et Jérôme AIZAC
- Falaises : Denis HODOUL
- Équipe Départementale : Stéphane RIGAUDIER
- Compétitions : Jean-Christophe VALDATI, Pierre-Yves SARAZIN, Philippe RODRIGUEZ

Ces commissions seront créées lors de la prochaine réunion.

Chaque président(s) de commission pourra recruter pour sa propre commission, et une liste de diffusion sera mise à la disposition de chacune des commissions par le CT (adresse sur @ffme01.fr).
Une information sera également diffusée sur le site du CT.

5 Instruction SAE/ SNE et recyclage

Les formations proposées par la FFME sont disponibles sur la page suivante :
https://www.ffme.fr/escalade/formation-escalade/brevets-federaux-escalade/

Recyclage : il faut lister les besoins des clubs dans l'Ain et trouver un instructeur.
Voir Fabien PIC s'il peut venir le faire ?

Le sujet est délégué au club Roc'Altitude.

6 Label Terre des Jeux (JO 2024)

Roc'Altitude a été sollicité pour le Label Terre des Jeux, sur 3 ans (pour les JO 2024).

Plus d'informations peuvent être trouvées sur Internet : https://terredejeux.paris2024.org/